

AVIS DE MARCHE

INSTALLATION DE DEUX ESCALIERS PROVISOIRES - GRAND PALAIS

MARCHE DE TRAVAUX

SECTION I / POUVOIR ADJUDICATEUR

Etablissement Public de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées
254/256, rue de Bercy
75 577 Paris cedex 12

Contact :

Direction de la Maîtrise d'ouvrage
Cours la Reine – Porte D
75 008 Paris
A l'attention de Madame Christelle Garrat
E-mail : christelle.garrat@rmngp.fr
Fax : 01 42 89 26 60

SECTION II/ OBJET DU MARCHE

Fourniture et pose de deux escaliers provisoires dans les cages E et G du Grand Palais.
Les escaliers sont mis en œuvre dans des cages existantes du bâtiment historique et viennent en complément de volées en béton déjà réalisées entre le niveau du rez-de-jardin et du rez-de-chaussée.
Ces escaliers permettront le passage du public entre le niveau rez-de-chaussée et le niveau R+1 (hauteur d'environ 7m) répondant à la norme des escaliers des Etablissements recevant du public (ERP) de première catégorie.

Type de marché : marché de travaux

Lieu d'exécution : Grand Palais – 75 008 Paris

Code NUTS : FR

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Des variantes seront prises en considération : non

Codes CPV : 45000000, 44316500

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 29 août 2011

SECTION III/ PROCEDURE

Type de procédure : procédure adaptée

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Date limite de réception des offres : 18 août 2011 – 16h30

Langue utilisée dans l'offre : français

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

SECTION IV/CONDITIONS DE PARTICIPATION

Critères de sélection des candidatures :

La candidature sera jugée au regard des critères suivants:

- Garanties techniques (moyens humains et matériels de l'entreprise)
- Garanties financières (par exemple, montant du capital, chiffre d'affaire des trois dernières années, progression de l'activité...)
- Garanties professionnelles

Situation juridique - références requises :

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 17-ii du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié:

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 8 de l'ordonnance de 2005
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.5212-2 du code du travail
- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (Formulaire Unique de Candidature)

Capacité économique et financière - références requises :

Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 17-I du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié:

- Bilans ou extraits de bilans concernant les trois dernières années
- Déclaration concernant le chiffre d'affaire

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 17-I du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005:

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidats et l'importance du personnel d'encadrement
- liste des travaux effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le lieu d'exécution des prestations, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature

SECTION V/ RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Cautionnement et garanties exigés :

En cas de versement d'une avance de démarrage, la constitution d'une garantie à première demande couvrant l'avance est exigée.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Les offres doivent être exprimées en euros. Paiement par virement à échéance d'un délai de 45 jours à compter de la réception de la facture.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités. Un même prestataire ne pourra pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

En application des dispositions de l'article 22 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, les candidats peuvent présenter leurs candidature et offre sous la forme d'un groupement conjoint ou d'un groupement solidaire. La solidarité du mandataire sera exigée après attribution.

Visite : une visite du site est possible mais facultative.

Une négociation est prévue avec l'ensemble des candidats ayant remis une offre.

Date des réunions de négociation : mardi 23 août 2011 le matin (l'horaire sera précisé à chaque candidat par mail à l'issue de la remise des offres)

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Etablissement Public de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées

Direction de la Maîtrise d'ouvrage

Cours la Reine – Porte D

75 008 Paris

A l'attention de Madame Christelle Garrat

E-mail : christelle.garrat@rmngp.fr

Fax : 01 42 89 26 60

Une réponse sera adressée par écrit, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier. Il ne sera répondu à aucune question orale.

Adresse profil acheteur : le DCE est téléchargeable gratuitement sur www.kleoon.com

Date d'envoi du présent avis au BOAMP : 5 août 2011.